



Fiche d'adhésion 2021/2022

Une adhésion à l'association par année civile est obligatoire pour les enfants inscrits. **Elle s'élève à 20 € par famille.**

Une adhésion de soutien sans l'inscription d'un enfant est également possible, le montant est libre.

Bulletin d'adhésion à l'association

à renvoyer à l'AAEC, 1, route de la Grange aux Moines, 78460 Choisel

Je soussigné(e)

Adresse :

Tel. :

Courriel :

Désire adhérer à l'Association Accueil des Enfants à Choisel (association Loi 1901).

Le montant de la cotisation est de 20 euros pour l'année 2021/2022, par chèque à l'ordre de l'A.A.E.C. à renvoyer obligatoirement avec l'inscription. Vous pouvez aussi adhérer sans inscription d'un enfant pour soutenir l'association, le montant est libre.

Par le règlement de la cotisation, je m'engage à adhérer aux statuts de l'association et au règlement intérieur.

Date :

Signature :

Note d'information :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez-vous adresser à un membre du conseil d'administration de l'association.

